

GUIDE DU TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (À DESTINATION DES ÉTUDIANTS)

ANNÉE 2023-2024

Table des matières

1	Présentation générale.....	2
1.1	Cadre légal.....	2
1.2	Cadre facultaire.....	2
1.3	Objectifs.....	2
1.4	Agenda de réalisation.....	3
1.5	Encadrement.....	3
1.5.1	Tutorat.....	3
1.5.2	Recherche documentaire.....	4
1.5.3	Autres ressources.....	4
1.6	Situations particulières.....	4
1.6.1	Etudiants devant représenter le TFE.....	4
1.7	Evaluations.....	4
1.7.1	Généralités.....	4
1.7.2	Aspects organisationnels.....	5
1.7.3	Plagiat.....	6
2	Aspects spécifiques.....	7
2.1	Travail écrit.....	7
2.2	Présentation orale.....	7
2.3	Prix récompensant des TFEs.....	8
	Annexes.....	9
	Annexe 1 : grille d'évaluation.....	9
	Annexe 2 : page de couverture pour le travail définitif.....	10
	Annexe 3 : page de titre pour le travail définitif.....	11
	Annexe 4 : page de résumé.....	12
	Annexe 5 : version anglaise de la page de résumé.....	13
	Annexe 6 : instructions détaillées pour le travail écrit.....	14
	Annexe 7 : modèle d'un éventuel erratum (à déposer sur MatheO après le dépôt final la veille au matin de la défense orale).....	14

1 Présentation générale

1.1 Cadre légal

L'article 126 du décret Paysage de la Fédération Wallonie-Bruxelles exige que « tout programme d'études menant à un grade académique de deuxième cycle et de premier cycle pour les études de type court comprend **un mémoire, travail, dossier ou projet personnel** de fin d'études valorisé pour **15 à 30 crédits**. Ces crédits sont valorisables ultérieurement, aux conditions générales fixées par les autorités académiques, dans toute autre année d'étude menant à un grade académique de même cycle. Ce travail ainsi que son évaluation peuvent porter sur toute activité d'apprentissage, y compris les stages et autres activités d'intégration professionnelle permettant de mettre en évidence notamment **l'autonomie, le sens critique, les qualités personnelles et les compétences professionnelles** de l'étudiant. Ce travail consiste, entre autres, en la rédaction d'un **document écrit**. Avec l'accord du jury et des autorités académiques, celui-ci peut être rédigé en tout ou en partie dans une langue étrangère ».

1.2 Cadre facultaire

Le travail de fin d'études (TFE) réalisé à la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Liège représente au total 15 crédits (ECTS), (équivalant à 450 heures de travail). Le niveau d'exigence doit donc être adapté en conséquence.

1.3 Objectifs

Les objectifs généraux du TFE s'inscrivent dans un double contexte.

Les travaux préliminaires de la commission facultaire ont permis d'identifier six compétences. Le travail de fin d'études fait référence à deux d'entre elles à savoir d'une part celle visant à développer l'expertise nécessaire à l'exercice efficace de la profession et à son évolution constante, et d'autre part à établir une relation professionnelle avec les différents intervenants.

La première vise à inscrire l'étudiant dans une démarche de formation continue et à l'inviter à contribuer scientifiquement et qualitativement à l'évolution de la pratique de la médecine vétérinaire en le sensibilisant à la méthodologie de la recherche, en appliquant les principes de l'*evidence-based medicine*, en faisant preuve d'esprit critique.

La seconde implique notamment de communiquer de manière appropriée non seulement par écrit sous la forme de rapports synthétiques, complets, clairs, précis et exacts, mais aussi oralement avec des clients, confrères, autorités et autres collaborateurs.

De manière plus spécifique, le TFE a pour objectifs d'apprendre au futur praticien à :

- définir une question aussi précise que possible relevant du domaine vétérinaire au sens large et présentant un intérêt, une originalité et des perspectives de développement ;
- analyser, développer et résoudre la question de manière critique et scientifique ;
- rédiger de manière synthétique et structurée les informations collectées ;
- se prendre en charge, interagir de manière adaptée avec son tuteur et demander de l'aide à bon escient ;
- présenter et défendre oralement le travail effectué.

1.4 Agenda de réalisation

Le TFE est réalisé en un an.

L'étudiant présentera, par écrit, le fruit d'une analyse critique de la littérature relative à une question liée à la médecine vétérinaire au sens large, dans ses aspects cliniques, para-cliniques ou autres (de manière non exhaustive : médecine, chirurgie, obstétrique, laboratoires para-cliniques, recherche, production, hygiène, éthologie, chaîne alimentaire, environnement, santé publique, société, enseignement, comportement, anatomie, histologie, biochimie, physiologie, génétique, zoothérapie, etc.) éventuellement complétée par de résultats expérimentaux, de rapport de cas cliniques, d'une analyse bibliographique plus ciblée, approfondie et critique ou de tout autre élément permettant de (dé)montrer ses qualités personnelles et professionnelles, son sens critique et son souci d'approfondir le problème ou la question abordée. Au terme de son travail, il en présentera l'entièreté par écrit et oralement devant un jury.

Les dates importantes pour les étudiants et les tuteurs sont disponibles dans le fichier « Calendrier_TFE » sur le site facultaire : https://www.fmv.uliege.be/cms/c_4746542/fr/fmv-tfe

1.5 Encadrement

1.5.1 Tutorat

Un tuteur est attribué à chaque étudiant dès la 2^e année d'inscription en Master. Le TFE doit offrir à chaque étudiant la possibilité de choisir par lui-même le sujet de son travail. Ce dernier sera le fruit d'une recherche constructive et encadrée et visera à convaincre le tuteur de l'atteinte des objectifs. Le tuteur veillera le cas échéant à préciser avec l'étudiant le sujet de son travail, à le guider dans sa réalisation et à contribuer à son évaluation certificative et formative (commentaires sur le travail réalisé).

L'étudiant organisera son travail en fonction de ses objectifs, des recommandations de son tuteur et de son agenda.

Les tuteurs sont des membres du personnel travaillant à la Faculté en possession d'un **diplôme de 3^e cycle**. Après désignation des tuteurs au terme de la séance de choix de début d'année, des modifications à titre individuel seront examinées par le coordinateur du TFE (Professeur Luc Grobet) et, éventuellement, accordées à condition que des permutations soient proposées ou que le nouveau tuteur accepte l'encadrement proposé. Les décisions prises ne pourront servir de jurisprudence pour les années académiques suivantes.

En cas de question ou de problème concernant l'organisation ou le contenu de son TFE, l'étudiant doit en référer de manière pro-active à son tuteur, et/ou aux autres personnes de contact, à savoir M. Luc Grobet, coordinateur facultaire du TFE, Mme Sandrine Vandenput, responsable de la formation spécifique à la recherche et critique de l'information et Mlle Alison Thibodaux, secrétaire d'administration.

1.5.2 Recherche documentaire

Une formation à la recherche et critique de l'information est donnée en 2^e et 3^e blocs de bachelier. Madame Sandrine Vandemput propose, en ligne, des modules de formation via eCampus (code VTFE0005). Ces modules ciblent la recherche documentaire, la sélection pertinente de l'information et l'écriture scientifique. Les étudiants de M2 et M3 peuvent consulter ces outils à tout moment.

1.5.3 Autres ressources

Pour compléter ces formations, d'autres informations utiles pour la réalisation du TFE pourront être consignées sur eCampus.

1.6 Situations particulières

1.6.1 Etudiants devant représenter le TFE

Par défaut, l'étudiant et le tuteur poursuivent leur collaboration. Dans le cas contraire, l'étudiant devra en informer l'administration et le coordinateur et il subira le processus d'attribution d'un nouveau tuteur.

1.7 Evaluations

1.7.1 Généralités

L'évaluation doit être continue et cohérente c'est-à-dire être en adéquation avec les objectifs généraux et spécifiques du TFE. Elle doit être tout à la fois formative et certificative. Une grille d'évaluation est fournie en **annexe 1**. Elle constitue une aide à l'identification des points forts et faibles du travail et de ses objectifs.

Par évaluation formative, il faut entendre les recommandations formulées par écrit ou oralement par le tuteur pour améliorer le travail de l'étudiant et ainsi le rendre plus compétent.

Par évaluation certificative, il faut entendre celle qui donne lieu à l'attribution d'une cote finale sur 20. Celle-ci devrait se conformer à une échelle de cotation adaptée de *Critères, principes et modalités de délibération des jurys de 1^{er} et 2^e cycles en MV* :

- A : pas de travail écrit remis, pas de justification
- 0 : plagiat, tricherie
- 1 : cote de présence, ébauche de travail, prise de contact
- 2-7 : travail gravement insuffisant
- 8-9 : travail insuffisant
- 10-11 : passable
- 12-13 : satisfaisant
- 14-15 : bon travail
- 16-17 : très bon travail
- 18-20 : travail exceptionnel

1.7.2 Aspects organisationnels

Le dépôt du TFE et de ses versions intermédiaires est réalisé directement sur la plateforme MatheO selon le calendrier précisé à l'URL : https://www.fmv.uliege.be/cms/c_4746542/fr/fmv-tfe, et selon les modalités du guide dédié (https://www.fmv.uliege.be/upload/docs/application/pdf/2019-04/matheo-manual-student_fr.pdf).

Lors du dépôt et de la validation finale du travail écrit, l'étudiant veillera à déposer **le fichier final**. Si ce n'est pas le cas, il est **très difficile, voire impossible pour les gestionnaires facultaires de prendre le contrôle du système afin de déposer la bonne version.**

Dans des cas exceptionnels, un erratum apportant des corrections mineures peut être déposé après le dépôt final et au plus tard la veille au matin de la défense orale. Un modèle de formulaire dédié est fourni en annexe 7. Le fichier de l'erratum sera nommé de la façon suivante :

NOM_Prénom_TFE_FMV_mois_année_erratum

Sur MatheO, **l'étudiant est obligé de sélectionner un accès « privé » pour son mémoire**. Le promoteur doit veiller à ce que cet accès soit appliqué.

Des jurys seront constitués au sein ou entre départements. Chaque jury sera composé d'au moins 3 personnes, et un président sera désigné en son sein.

La date des défenses orales est précisée dans le calendrier du TFE, ainsi que dans les horaires des examens.

L'horaire des défenses orales est établi par le jury.

- Le document de synthèse final (travail écrit) est évalué par le tuteur et au moins un autre membre du jury. L'évaluation du travail écrit intervient pour 50% de la cote finale ;
- L'évaluation de la défense orale sera réalisée collégalement par tous les membres du jury et interviendra pour 50 % de la cote finale.
- Une grille d'évaluation est fournie à titre informatif en **annexe 1**.

La cote finale, exprimée sur un total de 20 points, est encodée par le président de chaque jury ou par son représentant avant la date butoir indiquée dans le calendrier du TFE.

1.7.3 Plagiat

Le plagiat est le fait de « copier en tout ou en partie le contenu d'une autre production dans sa propre production sans en citer la source » (*Le Nouveau Petit Robert*, 2003). Plagier est une faute déontologique grave qui **consiste à présenter comme s'il s'agissait d'une production personnelle quelque chose qui a, en réalité, été écrit ou produit par quelqu'un d'autre.**

Le champ du plagiat n'est pas limité à la **copie littérale** : il y a aussi plagiat lorsque la paraphrase ou reformulation n'apporte **aucun sens nouveau** vis-à-vis du texte-source ou lorsqu'on **traduit** le document-source.

En d'autres termes, vous faites du plagiat : (i) si vous insérez dans votre texte un extrait d'un document d'autrui sans le placer entre guillemets et sans en indiquer la référence complète (auteur, source, année), et cela quels que soient le support, la langue d'origine ou la longueur de l'extrait repris. Une mise en italique ou en gras ne suffit pas. Les guillemets et la citation explicite et complète de la source sont indispensables ; (ii) si vous insérez dans votre texte un raisonnement, une analyse, une image, un graphique... d'autrui sans en donner la référence complète ; (iii) si vous paraphrasez en tout ou en partie un document sans en donner la référence complète.

La gravité du plagiat varie selon l'importance – quantitative et qualitative – de l'emprunt ; il sera néanmoins toujours sanctionné, car il est assimilable à de la **tricherie**. Plus d'informations sont disponibles sur le site de l'ULiège :

https://www.news.uliege.be/cms/c_9539535/fr/eviter-le-plagiat.

Le système d'archivage de MatheO réalise une analyse anti-plagiat automatique.

2 Aspects spécifiques

En accord avec son tuteur l'étudiant définit son sujet et lui donne son orientation définitive. Il devra ainsi choisir le titre définitif de son TFE (tel qu'il apparaîtra sur le diplôme !!!) et l'encoder sur la plateforme MatheO à l'URL : <https://matheo.uliege.be/>, avant la date butoir précisée dans le calendrier du TFE.

2.1 Travail écrit

Le texte proprement dit comprendra:

- une page de couverture avec les titres en français et en anglais, selon un modèle prédéfini (modèle disponible en **annexe 2**) ;
- une page de titre, signalant le nom du tuteur (modèle disponible en **annexe 3**);
- une page reprenant le titre, l'objectif et résumé (modèle disponible en **annexe 4**) ;
- une page en anglais avec « *title, aim and summary* » (modèle disponible en **annexe 5**);
- une page avec les remerciements ;
- la table des matières ;
- le texte proprement-dit, de 20 pages approximativement, hors tableaux et figures;
- éventuellement des tableaux et figures, qui pourront être insérés dans le texte ou en annexe ;
- la liste des références bibliographiques pertinentes (au moins deux tiers de références en anglais, y compris de sites web) qui suivront les instructions prescrites (**annexe 6**).

L'interligne sera de 1,5 avec une police au choix et de caractère 12 sur papier format A4. Toutes les pages seront numérotées dans le coin inférieur droit. La numérotation des chapitres et sections sera décimale: 1, 1.1., 1.1.1. et ne devrait pas dépasser trois niveaux de hiérarchisation.

Les instructions détaillées concernant la forme des références, des tableaux... sont présentées en annexe 6. Une attention particulière sera portée à l'utilisation **obligatoire** des identifiants DOI complets et fonctionnels (hyperlien vers la publication référencée) quand ils sont disponibles.

2.2 Présentation orale

La présentation orale doit illustrer la démarche du travail et les qualités de communication de l'étudiant.

Elle sera appuyée par une présentation PowerPoint.

La durée de la présentation sera limitée à dix minutes pour que le jury puisse apprécier l'esprit de synthèse de l'étudiant.

Cette présentation sera suivie d'une séance questions/réponses d'une durée maximale de cinq minutes. Le contenu de la présentation est laissé à l'appréciation de l'étudiant et de son tuteur. Il devra répondre aux impératifs de rigueur scientifique, de clarté et de concision permettant au jury d'apprécier la qualité du travail.

2.3 Prix récompensant des TFEs

Dans les limites des disponibilités et de l'octroi de dons par des entreprises privées, des acteurs institutionnels ou des associations scientifiques, des prix sont décernés pour récompenser la qualité de travaux de fin d'études (TFEs).

Le jury de Master sera le seul compétent pour proposer la liste des lauréats aux différents prix. L'approbation finale dépendra des donateurs.

Les conditions minimales d'attribution sont les suivantes :

- 1) Être diplômé à la session de juin de l'année dans laquelle est défendu le TFE ;
- 2) Avoir obtenu pour le TFE la note la plus haute du jury dans lequel il est défendu

Une liste des prix ayant été décernés l'année précédente est disponible dans le fichier « Conditions et modalités d'attribution de prix récompensant la qualité de TFEs » sur le site facultaire : https://www.fmv.uliege.be/cms/c_4746542/fr/fmv-tfe

Annexe 1 : grille d'évaluation

Nom :		Prénom :		Année :		Tuteur :	
Objectif	Note	Critères d'évaluation		Partie concernée			
Objectif 1 : Définir une question ou un sujet relevant du domaine vétérinaire au sens large et présentant un intérêt, une originalité et des perspectives de développement	/20	<ul style="list-style-type: none"> - Pro-activité dans le questionnement, la définition du sujet - Clarté et précision de la question, du sujet - Qualité de l'état des lieux du sujet, et intérêt de la question dans ce contexte - Vision des perspectives et des enjeux de la question, du sujet - Originalité de la question, du sujet 		Titre et introduction			
Objectif 2 : Analyser, développer et résoudre la question ou le sujet de manière scientifique et critique	/50	<ul style="list-style-type: none"> - Logique de la démarche scientifique - Hiérarchisation des informations - Objectivité scientifique - Évaluation critique de la qualité des informations (démarche EBM) - Gestion des divergences d'opinions 		Ensemble du manuscrit Discussion			
Objectif 3 : Rédiger de façon synthétique et structurée les informations collectées	/20	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du français - Qualité du langage scientifique - Esprit de synthèse - Structuration, mise en page, respect des consignes de rédaction - Qualité et pertinence des tableaux et figures 		Ensemble du manuscrit Résultats Discussion			
Objectif 4 : Se prendre en charge, interagir de manière adaptée avec son tuteur et demander de l'aide à bon escient	/10	<ul style="list-style-type: none"> - Planification du travail - Connaissance de ses limites - Savoir-être - Prise en compte des remarques du tuteur 		Évaluation continue			
Total pour le travail écrit		/100					
Objectif 5 : (uniquement 3 ^e master) Présenter et défendre oralement le travail effectué	Présentation : /50	<ul style="list-style-type: none"> - Esprit de synthèse et logique de la présentation - Caractère intégrateur du discours (capacité à faire des liens cohérents entre les différentes notions) - Originalité de la présentation - Capacités pédagogiques (qualité du PWP, capacité à faire passer un message) 		Présentation devant le jury			
	Défense : /50	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité scientifique de la réponse aux questions - Caractère intégrateur du discours (capacité à faire des liens cohérents entre les différentes notions) - Gestion du stress, assertivité (fait de ne pas se laisser trop vite déstabiliser, mais sans être excessivement sûr de soi) 					
Total pour la présentation orale		/100		Note finale arrondie sur 20		/20	



TITRE EN FRANÇAIS

TITLE IN ENGLISH

Prénom et NOM de l'étudiant

Travail de fin d'études
présenté en vue de l'obtention du grade
de Médecin Vétérinaire

ANNÉE ACADÉMIQUE 20../20..

Le contenu de ce travail n'engage que son auteur



TITRE EN FRANÇAIS

TITLE IN ENGLISH

Prénom et NOM de l'étudiant

Tuteur : Nom et titre du tuteur

Travail de fin d'études

présenté en vue de l'obtention du grade
de Médecin Vétérinaire

ANNÉE ACADÉMIQUE 20../20..

Le contenu de ce travail n'engage que son auteur

Annexe 4 : page de résumé

TITRE EN FRANÇAIS

OBJECTIF DU TRAVAIL

RESUME

Annexe 5 : version anglaise da la page de résumé

TITLE IN ENGLISH

AIM OF THE WORK

SUMMARY

Annexe 6 : instructions détaillées pour le travail écrit

Abréviations, acronymes et symboles : ils doivent être limités au strict minimum et être explicités lors de la première utilisation. L'emploi d'abréviations ou acronymes est proscrit dans le titre et sous-titres et, si possible, évité dans le résumé.

Unités de mesure : utiliser le système international pour les unités de mesures, leurs multiples et sous-multiples, comme expliqué dans les chapitres 2 à 5 (p. 15 à p. 40) du document .pdf (9^e édition (2019) en français – mise à jour : 2022) téléchargeable à partir du site suivant :

<https://www.bipm.org/fr/publications/si-brochure/>

Médicaments et matériel : les médicaments sont identifiés par leur nom générique (dénomination commune internationale). Mentionner le nom commercial seulement si cela est nécessaire : nom de la spécialité (avec une majuscule) entre parenthèses, avec le symbole ® et le nom de l'entreprise pharmaceutique. Les instruments doivent être référencés par leur nom commercial, suivi du symbole ™. Le nom du fabricant et le lieu de fabrication doivent être donnés entre parenthèses.

Tableaux : ils doivent être numérotés en chiffres romains (tableau I), par ordre d'apparition dans le texte. Ils doivent être accompagnés d'un titre (placé au-dessus) et d'une brève légende (placée en dessous) et suffisamment d'explications que pour rendre l'ensemble intelligible sans référence au texte. La signification de tous les symboles doit être donnée. Chaque tableau doit être appelé au moins une fois dans le texte.

Figures : les figures doivent être numérotées en chiffre arabe selon leur ordre d'apparition dans le texte (figure 1). Les figures doivent être de qualité irréprochable. Elles comprendront un titre (placé en dessous) et suffisamment d'explications que pour rendre l'ensemble intelligible sans référence au texte. La signification de tous les symboles doit être donnée. Chaque figure doit être appelée au moins une fois dans le texte.



Intégrer, dans votre TFE, des tableaux, figures, photos... provenant d'une publication (article, ouvrage...) doit se faire dans le stricte respect des droits d'auteur.

- Si les éléments ne sont pas ou plus protégés (parce que leur auteur est décédé depuis plus de 70 ans ou parce qu'ils ne sont pas originaux¹), ils peuvent être reproduits librement dans le respect des règles en matière de plagiat ;
- Lorsque les éléments graphiques sont originaux, il faut en principe solliciter l'autorisation des titulaires de droits. Toutefois, l'exception de citation permet de reproduire, à l'appui d'un propos personnel, une œuvre graphique à des fins de critique ou dans des travaux scientifiques à condition de mentionner la source et, autant que possible, le nom de l'auteur de l'œuvre citée.

¹ Une œuvre est originale si elle reflète la personnalité de son auteur, ce qui suppose que l'auteur puisse démontrer qu'il a effectué certains choix lors de la création de l'œuvre alors qu'il disposait de plusieurs possibilités et que son œuvre n'est dès lors pas exclusivement dictée par des contraintes techniques. Concrètement, une photo sera considérée comme n'étant pas originale si elle ne constitue qu'une reproduction du réel sans aucun choix (de cadrage, éclairage, mise en scène, tirage, retouche...) effectué par leur auteur. Quant aux graphiques et figures, ils sont originaux si leur auteur peut démontrer qu'il a effectué des choix dans la sélection et/ou l'agencement des données.

Références bibliographiques

Dans le cadre de votre travail de fin d'études, des directives spécifiques sont fournies pour la présentation des citations dans le texte et des références bibliographiques en fin de texte. Suivre ces consignes assure une uniformité et une cohérence dans la présentation de votre travail.



- Si vous utilisez un logiciel de gestion des références bibliographiques comme EndNote, Mendeley ou Zotero, choisissez le style de citation du périodique "**Veterinary Microbiology**" (ISSN : 1873-2542) pour formater vos références. Ce style est disponible dans chacun de ces trois logiciels, facilitant ainsi la mise en forme de vos références bibliographiques conformément aux directives.

Il est important de s'assurer que toutes les références citées dans le texte sont également présentes dans la liste des références en fin de travail (et vice versa).

Citations dans le texte

Les appels de référence seront cités, dans le texte, suivant le système auteur(s)-date.

Exemples :

- (Durand, 2009 ; Harris et Dupond, 2019) si la référence comprend un ou deux auteurs ;

Remarque : quand plusieurs citations appuient le même propos (donc se retrouvent ensemble entre parenthèses) il convient de les placer par ordre chronologique et de les séparer les unes des autres par des points virgules

- (Dupont et al., 2012) si la référence comporte plus de deux auteurs ;
- (Robinson et al., 2016a ; 2016b) si vous êtes amené.e à citer deux documents publiés par le même auteur (ou homographe) la même année.

Si le nom de l'auteur (ou des auteurs) est intégré dans le cours de la phrase,

- il doit être accompagné de la date de publication : « en 2009, Dupont et Dupond... » ou encore « Dupont et Dupond (2009)... »
- lorsque la référence comporte plus de deux auteurs, seul le premier sera mentionné, et son nom sera suivi de la mention « et collaborateurs » en français (« and others » pour un texte en anglais) : « En 2009, Dupont et collaborateurs... » ou « Dupont et collaborateurs (2009)... ».

Les références renvoyant à des pages web seront citées, dans le texte, comme toute autre source : (Centers for Diseases Control and Prevention, 2022).

En pratique, il est déconseillé de proposer plus de trois références pour étayer un propos (sauf lors de synthèses méthodiques de la littérature : *scoping* ou *systematic review*, méta-analyse).

En fin de texte

Les références seront organisées, en fin de tapuscrit, en une liste unique, par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur et par ordre chronologique pour le même auteur.

Articles publiés dans un périodique scientifique

Bertero, A., Del Carro, Angela, Del Carro, Andrea, Pagani, E., Rota, A., 2023. Birth weight, puppies' growth and health with limited-ingredient novel protein diet vs standard diet in late pregnancy. *Theriogenology* 211, 191–197. doi:10.1016/j.theriogenology.2023.08.019

Bucher, A., Dimov, A., Fink, G., Chitnis, N., Bonfoh, B., Zinsstag, J., 2023. Benefit-cost analysis of coordinated strategies for control of rabies in Africa. *Nat Commun* 14, 5370. doi:10.1038/s41467-023-41110-2

Dulaurent, T., Isard, P.-F., 2021. Persistance de la membrane pupillaire irido-irienne chez un chat Maine Coon mâle d'un an. *J Fr Ophtalmol* 44, 582–583. doi:10.1016/j.jfo.2020.06.021

Murakami, S., Shimada, M., Hara, Y., 2023. Examination of proximodistal patellar position in dogs with the stifle at full extension. *Vet Comp Orthop Traumatol* 36, 199–206. doi:10.1055/s-0043-1764317

Steiner, A., von Rotz, A., 2003. Die wichtigsten lokalanästhesien beim rind: Eine übersicht. *Schweiz Arch Tierheilkd* 145, 262–271. doi:10.1024/0036-7281.145.6.262

Tarusikirwa, D.F., Blacklaws, B., Trotter, C.L., 2023. Seroprevalence and assessment of public awareness of *Brucella spp.*, *Toxoplasma gondii* and *Chlamydia abortus* in small ruminants from selected smallholder commercial farms of Zimbabwe. *PLoS One* 18, e0287902. doi:10.1371/journal.pone.0287902

Les abréviations des titres de périodiques, répondant aux exigences des normes internationales (ISO), sont disponibles via le lien *Journals* de l'interface PubMed (www.pubmed.gov).



quand disponible, fournir obligatoirement l'identifiant DOI (digital object identifier) qui doit être fonctionnel, c'est à dire qu'il doit renvoyer par hyperliaison vers la publication pertinente référencée.

- 2016a et 2016b -> ne pas oublier de bien ajouter la lettre en minuscule, directement accolée à l'année pour différencier des références dont l'appel dans le texte sera identique. Zotero et les autres logiciels gèrent cette particularité ! mais restez attentif.ve

Dans le texte, l'appel de citation donnera : par exemple

- ... (Waller et al., 2007a ; Raskin, 2016)
- Comme décrit par Waller et collaborateurs (2007b)...

En fin de texte :

Waller, A., Flock, M., Smith, K., Robinson, C., Mitchell, Z., Karlström, A., Lannergård, J., Bergman, R., Guss, B., Flock, J.-I., 2007a. Vaccination of horses against strangles using recombinant antigens from *Streptococcus equi*. *Vaccine* 25, 3629–3635. doi:10.1016/j.vaccine.2007.01.060

Waller, A., Robinson, C., Newton, J.R., 2007b. Further thoughts on the eradication of strangles in equids. *J Am Vet Med Assoc* 231, 1335; author reply 1335-1336. doi:10.2460/javma.231.9.1335

Livres

Bedford, M.R., Choct, M., O'Neill, H.V.M., 2016. Nutrition experiments in pigs and poultry: A practical guide. CABI, Wallingford. doi:10.1079/9781780647005.0000

Garrick, D.J., Ruvinsky, A., 2015. The genetics of cattle, 2nd edition. CABI, Wallingford.

Saari, S., Näreaho, A., Nikander, S., 2019. Canine parasites and parasitic diseases. Academic Press, London. doi:10.1016/C2016-0-05286-5



- Ne pas oublier
 - le DOI quand il est disponible ;
 - la mention d'édition quand il y a lieu (par ex. 3^e édition) ;
- Éditeur commercial et ville d'édition [par ex. CABI, Wallingford], séparés par une virgule.

Chapitres de livre

Meyer, D.J., 2016. Microscopic examination of the urinary sediment, in: Raskin, R.E., Meyer, D.J. (Eds.), Canine and Feline Cytology. W.B. Saunders, St Louis, pp. 295–312. doi:10.1016/B978-1-4557-4083-3.00011-5

Saari, S., Näreaho, A., Nikander, S., 2019. Cestoda (tapeworms), in: Saari, S., Näreaho, A., Nikander, S. (Eds.), Canine Parasites and Parasitic Diseases. Academic Press, St Louis, pp. 55–81. doi:10.1016/B978-0-12-814112-0.00004-0

Varshney, J.P., 2020. Abnormal wave forms, segments, and intervals in electrocardiogram, in: Varshney, J.P. (Ed.), Electrocardiography in Veterinary Medicine. Springer, Singapore, pp. 69–77. doi:10.1007/978-981-15-3699-1_6



- Il est conseillé de renvoyer le lecteur vers une partie de l'ouvrage (à savoir un chapitre) plutôt que vers l'entièreté de l'ouvrage ;
- L(es) auteur(s) du chapitre peuvent ne pas être les auteurs de l'ouvrage. Ils sont alors de ce fait considérés comme des éditeurs scientifiques [*editor(s)*] -> mention Ed. (au singulier) ou Eds (quand ils sont plusieurs) ;
- Remarquez les majuscules à tous les mots significatifs du titre de l'ouvrage (mais pas du chapitre).

Proceedings de congrès

- Coulon, S., Ferre, J.Y., Salvat, G., 2015. La qualité hygiénique des produits : les visions aux États-Unis et en Europe, in: Actes des 11e Journées de la Recherche Avicole et Palmipèdes à Foie Gras, Tours, France, 25-26 mars 2015. Institut Technique de l'Aviculture, Paris, pp. 62–70.
- Norman, T.E., 2021. Ultrasound of the adult abdomen and thorax, in: Proceedings of the 67th Annual Convention of the American Association of Equine Practitioners, Nashville, Tennessee, USA, 4-8 December 2021. American Association of Equine Practitioners (AAEP), Lexington, pp. 8–11.

Mémoires et thèses de doctorat

- Galante, D., 2001. Étude et analyse de l'univers du médicament et de son bon usage : propositions d'actions pour le Centre régional de Pharmacovigilance de Midi-Pyrénées. (Mémoire, diplôme d'étude spécialisée en Information médicale et de la Santé, Faculté de Médecine) Université Montpellier 1, Montpellier, 89 p.
- Host, L., 2007. Membrane-anchored protease regulation during tumoral growth. (Mémoire, diplôme d'étude approfondie en Sciences biomédicales) Université de Liège, Liège, 120 p.
- Korth, R.M.E., 2010. Die Osmolarität des Tranenfilms bei Hund, Katze und Pferd. (Thèse de doctorat) Freie Universität Berlin, Berlin, 137 p.
- Robert, C., 2021. Quelles sont les méthodes applicables pour réduire l'utilisation d'antibiotiques en élevage cynicole ? (Travail de fin d'étude, Master en Médecine vétérinaire) Université de Liège, Liège, 38 p.
- Weisse-Louis, M., 2020. Qualité biologique des sols dans des systèmes d'agriculture de conservation, d'agriculture biologique et dans une prairie de fauche. (Mémoire, Master en biologie des organismes et écologie, à finalité spécialisée en biologie de la conservation) Université de Liège, Liège, 44 p.

Pages Web

Les références aux pages Internet sont incluses dans la liste des références. Outre le nom des auteurs, la date de création (ou de dernière mise à jour) de la page et le titre de la page, l'adresse URL complète doit être fournie, accompagnée de la date à laquelle la référence a été consultée pour la dernière fois (accessed...).

Centers for Diseases Control and Prevention, 2022. Zoonotic disease prioritization [WWW Document]. One Health. URL <https://www.cdc.gov/onehealth/what-we-do/zoonotic-disease-prioritization/index.html> (accessed 4.21.23).

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 2011. Nouvelles: la peste bovine éradiquée – Et maintenant ? [WWW Document]. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. <https://www.fao.org/news/story/fr/item/80906/icode/> (accessed 9.12.23).

D'une manière générale, dans le cas de publications dans une langue autre que l'anglais, il s'agira de mentionner le titre original [valable quelle que soit la nature de la publication (article, chapitre de livre...)]. Pour exemple, la référence Dulaurent et Isard (2021) proposée ci-dessus.

Si vous êtes amené-e à référencer un texte de loi, une réglementation..., signalez le document dans le corps du texte grâce à un appel de note et donnez les informations nécessaires à son identification en bas de page (voir exemple ci-dessous)

(...) À partir du 15 mai 2020, la circulation en forêt a été temporairement interdite en Région wallonne (arrêté ministériel publié le 15 mai 2020²).

² Arrêté ministériel interdisant temporairement la circulation en forêt pour limiter la propagation de la peste porcine africaine [Belgique], publié le 15 mai 2020

Des difficultés pour présenter vos références (dans le corps du texte ou en fin de travail) ?

Retrouvez sur eCampus (code VTFE0005) plus d'astuces et d'exemples pour rédiger au mieux votre bibliographie, ainsi que d'autres infos utiles pour la rédaction.
